

LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

Le N° 5 Cent



JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

INSERTIONS-ANNONCES

ADMINISTRATION

ABONNEMENTS

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 20 juin 1882

3 1/2 %	81 3/4	Crédit mobilier	530
4 1/2 %	82 1/2	Crédit Lyonnais	710
5 %	90 1/2	Mobilier espagnol	...
5 1/2 %	114 7/8	Union générale	...
6 %	20 1/2	Fonciers lyonnais	...
6 1/2 %	11 1/2	Autrichiens	677
6 3/4 %	11 1/2	Lombards	502
7 %	11 1/2	Sarragosse	502
7 1/2 %	202	Nord-Espagne	570
8 %	202	Transatlantique	...
8 1/2 %	142	Suez	2291
9 %	703	Consolidés à Londres	100 3/16
9 1/2 %	775	Panama	...

Télégrammes

DE NUIT
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 20 juin.

La commission du budget

Un incident, dont les conséquences très importantes, s'est produit à la commission du budget. On avait décidé hier, de se livrer à une nouvelle discussion générale sur les lignes essentielles du projet de M. Léon Say, de manière à émettre un vote sur chacun des points principaux. Cette discussion ayant commencé, un certain nombre de membres ont paru vouloir remettre en question les résolutions prises antérieurement, en ce qui concerne notamment le nouveau mode d'évaluation des rendements d'impositions proposé par le ministre des finances. M. Ribot a pris alors la parole et a rappelé que, lorsqu'il avait été nommé rapporteur général du budget, il avait été convenu que cette nomination impliquait la manifestation de l'opinion de la majorité de la commission sur les points principaux du budget, c'est-à-dire que, dans le cas présent, elle comportait l'adhésion au système financier, présenté par M. Léon Say. M. Ribot a ajouté que la commission était toujours maîtresse de ses votes, mais que quant à lui, dans l'intérêt de sa dignité personnelle, il ne saurait, au cas où la commission croirait devoir revenir sur ses décisions antérieures, accepter de défendre des résolutions nouvelles, contrairement à sa manière de voir. Il a indiqué, en terminant, que dans ce cas il se démettrait immédiatement de ses fonctions de rapporteur général. M. Ribot a, d'ailleurs, demandé qu'il fût fait une convocation spéciale pour une réunion à laquelle on prierait tous les membres de la commission de se rendre exactement, et dans laquelle on se livrerait à cette nouvelle discussion générale du budget.

La commission s'est rangée à cet avis et a décidé que cette réunion spéciale aurait lieu demain mercredi. Ce sera du résultat de cette séance que dépendra le maintien de M. Ribot dans les fonctions de rapporteur général ou la démission de cet honorable membre.

Le recrutement de l'armée

Le ministre de la guerre a longuement conféré avec la sous-commission du recrutement de l'armée chargée d'établir la force réelle des contingents annuels, en vue de déterminer la quantité d'hommes à incorporer avec le système de trois ans. Il s'agit de savoir si l'on doit incorporer le contingent tout entier pour arriver à avoir un effectif permanent de 500 000 hommes.

Le ministre a produit ses chiffres; la commission va les comparer avec ceux qu'elle possède déjà et qui résultent de ses études particulières.

C'est de cette étude comparée que sortira le système d'incorporation qui devra être établi.

Au cours de son entretien, M. le général Billot a annoncé à la commission qu'il déposerait dans quelques jours sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur l'état des sous-officiers et le projet de loi sur l'avancement dans l'armée, qu'il vient d'élaborer.

Le ministre a en outre annoncé qu'il avait terminé le projet d'organisation d'une armée d'Afrique. Cette armée, qui serait distincte de l'armée coloniale dont l'organisation est également à l'étude, comprendrait un effectif de 64 000 hommes.

Actuellement le corps d'armée qui réside en Algérie comprend 50 000 hommes seulement.

La réforme de la magistrature

M. Humbert, qui avait manifesté l'intention de se désintéresser des travaux de la commission de la magistrature chargée de la réorganisation de la magistrature et qui, dans ce but, avait résolu de prendre comme on le sait, un congé d'un mois, a renoncé à cette détermination. L'honorable garde des sceaux a fait savoir au président de la commission qu'il désirait être entendu par celle-ci. Il est probable que l'audition aura lieu très prochainement.

Les affaires d'Egypte

Les bureaux du groupe de la gauche du Sénat ont décidé que, si la réunion de la conférence n'avait pas lieu à une époque rapprochée, ils interpelleraient le gouvernement sur les affaires d'Egypte.

Si la droite faisait, de son côté, une interpellation, les bureaux de la gauche se réuniraient afin d'arrêter l'attitude qu'ils auraient à prendre pendant la discussion.

M. Casimir Perier a annoncé à M. de Freycinet son intention de lui poser une question sur l'attitude que prendra la France à la conférence.

M. de Freycinet préviendra M. Casimir Perier jeudi si la situation générale lui permet d'accepter la question.

Il est possible qu'en raison des formalités, la réunion de la conférence soit retardée jusqu'au 24 ou 26 juin.

Un second commissaire sera adjoint à chaque ambassadeur.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

LA SÉANCE
Séance du lundi 20 juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à distraire les sections de Vermeille et Nivolas des communes des Esparrès et de Sérézin (canton de Bourgoin, département de l'Isère), pour en former une municipalité distincte qui prendra le nom de Nivolas-Vermeille.

Le projet est adopté.

QUESTION CLOVIS HUGUES

M. Clovis Hugues adresse une question à M. Goblet sur le refus d'autorisation opposé à une demande de loterie en faveur des familles des ouvriers raffineurs grévistes.

Il fait observer que des autorisations ont été accordées à d'autres loteries pour les œuvres artistiques et philanthropiques.

Le ministre ajoute que le gouvernement ne devait pas autoriser une loterie en faveur des grévistes, car il aurait paru prendre parti dans le débat entre ouvriers et patrons. Le gouvernement versant des millions dans les caisses de retraites des ouvriers, fait plus pour eux que par de dangereuses excitations.

L'incident est clos.

Poursuites contre un député

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un député (M. Chavannes, de la Loire).

Les conclusions repoussant la demande sont adoptées.

Les diamants de la couronne

L'ordre du jour appelle la discussion: 1° de la proposition de loi de M. Benjamin Raspail et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet l'aliénation des bijoux dits de la Couronne, et d'en attribuer le produit à la création d'une caisse des invalides du travail; 2° du projet de loi tendant à autoriser l'aliénation d'une partie des diamants de la Couronne et la création d'une caisse des musées de l'Etat.

L'article 1^{er} est adopté.

M. Maze combat l'affectation du prix à la caisse des invalides du travail. Il demande qu'il soit affecté à l'achat d'objets d'art pour les musées et les collections.

M. Raspail insiste pour que le produit de la vente soit affecté à la caisse des invalides du travail.

M. Jules Ferry soutient l'idée de la création d'une caisse de dotation en faveur des musées nationaux. Le produit de vente des bijoux de la couronne serait insuffisant pour fonder la caisse des invalides du travail.

Après des observations de MM. Nadaud et Giraud, la Chambre adopte, par 247 voix contre 191, l'article 2 du projet de la commission, tendant à affecter le produit de la vente à la caisse des invalides du travail.

Les autres articles sont successivement adoptés.

L'ensemble du projet est adopté.

Le serment judiciaire

La Chambre aborde ensuite la discussion du projet de loi ayant pour objet de modifier le mode de prestation de serment devant les cours et tribunaux.

Après plusieurs discours pour et contre, la suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Jeudi, séance publique à 2 heures.

SENAT

LA SÉANCE
Séance du mardi 20 juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

La mort de M. de Cissey

M. Le Royer fait l'éloge du général de Cissey. Il rappelle les calomnies accumulées contre lui et qui furent balayées par une enquête parlementaire. (Applaudissements.)

Projets divers

M. Varroy dépose un projet de loi tendant à assurer l'exploitation de plusieurs lignes de chemins de fer de l'Etat non encore concédées. Le projet est adopté et l'urgence déclarée. Le Sénat adopte un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine) à emprunter 1,735,000 fr.

Les viandes salées

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'importation des viandes de porc de provenance étrangère.

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

SUICIDE A OSTENDE (NOUVELLE)

Quelques jours après, Octave Merville, tout étonné, ramenait sa femme à Paris, dans son appartement qu'il pensait ne jamais revoir et trouvait l'annonce de sa nomination à un poste lucratif qu'il sollicitait vainement depuis dix années; le ménage va à merveille maintenant, madame écoute et conseille monsieur dans ses travaux; elle est bon juge en littérature, quoique un peu sévère. On doit jouer ces jours prochains un drame d'Octave sur un grand théâtre du boulevard; on n'avait raillé que ses écartés de poète naturaliste, on admire et on encourage ses efforts de gravitation vers la sphère lumineuse des lettres, qui, semblable au monde matériel, a besoin et veut un long apprentissage pour se laisser atteindre.

VICTOR HÉRAULT.

DIX ANS APRÈS

EPISODE DE LA COMMUNE DE PARIS (Nouvelle)

I
En 1869, sur la fin de l'empire, un homme, encore jeune, était assis, Petite-Rue-Verte, faubourg Saint-Honoré, dans une sorte de giletas. En face de lui, sur une chaise, se tenait l'hôte de cette mansarde. Imaginez une femme déjà avancée en âge, vraie figure de pythonisse. En effet, la dame était une chiromancienne en titre et, par conséquent, moyennant rétribution, elle lisait l'avenir dans la main de ceux qui venaient la consulter. On va se récrier. — Une devineresse en plein dix-neuvième siècle, est-ce bien possible?

La chose était, voilà tout ce qu'il y a à répondre, et elle était de notoriété publique.

Il ne se passait pas de jour que la sorcière ne reçut dix ou douze visites et, parai-il, son lucre était assez fort pour former un capital. Seulement, par suite d'une tradition dans le métier, elle ne voulait point cesser d'avoir l'air pauvre, afin de ne pas trop attirer les regards de la police, toujours peu tendre à ceux qui se mêlent de débrouiller la destinée d'autrui.

Ainsi que nous venons de le dire, le jeune homme tendait sa main droite et la vieille femme avait l'air d'y lire aussi couramment qu'un nu-

misme assermenté sur une pièce de monnaie sortie des fouilles.

Tout à coup la pythonisse s'arrêta dans le travail de son examen; puis, après avoir fixé le visiteur dans les yeux:

— Ecoutez, dit-elle d'un air inspiré, écoutez et répondez.

- Soit, madame.
- Vous êtes veuf?
- Il est vrai.
- Depuis six mois?
- Oui, madame.
- Vous êtes riche?
- J'en conviens.
- Un million et demi?
- Tel est, en effet, le chiffre de mon avoir.
- Vous n'avez aucune liaison dans le monde?
- Non, aucune.
- Eh bien, monsieur, veuillez prendre bonne note de ce que je vous conseille. Ne vous mariez pas.

Le consultant ne put se défendre de changer de couleur. De pâle qu'il était d'ordinaire, il devint blême. Sans doute il s'attendait bien à quelque révélation mystérieuse, puisqu'il était venu tout exprès pour en recueillir, mais ce n'était pas à une prohibition de ce genre que s'était arrêtée sa pensée.

— Ne pas se marier! Eh! jusqu'à cette heure depuis qu'il avait perdu sa femme, il n'y avait guère pensé, mais il était encore jeune; il entra dans sa trente-sixième année. Qui pouvait empêcher qu'il songeât, plus tard, à convoler en secondes noces.

On pense bien que l'interdiction, si crue-

ment formulée par la sorcière, ne pouvait qu'irriter quelque secret désir, s'il en existait un dans les replis de son cœur.

Aussi, dès les premières paroles de la vieillesse, ressemblait-il volontiers à un insoumis, tout prêt de se mettre en révolte.

— Ne pas me remarier! répliqua-t-il vivement; mais pourquoi donc?

— Parce que les lignes de la main s'y opposent, monsieur.

— Mais si je passe outre, madame?

— Si vous n'obéssez pas à l'oracle, réprit-elle en ayant l'air de chercher les mots, ch bien, dame que voulez-vous? il vous en arrivera un malheur.

— Il ne se tenait pas pour suffisamment instruit. Il réclamait de plus amples éclaircissements. Il montrait une pièce d'or.

— Ce serait peine perdue, répondit la chiromancienne d'un ton sacerdotal. Vous m'offririez toute votre fortune que je ne pourrais pas vous dire une syllabe de plus.

Et elle se leva de sa chaise comme pour lui donner à entendre que la séance était finie.

Bon gré, mal gré, il fallait bien faire comme elle.

Il se leva donc à son tour, jeta un coup d'oeil sur le marbre de la cheminée, s'inclina, salua légèrement de la main et descendit les escaliers quatre à quatre.

— Veilà qui est étrange, dit-il aussitôt qu'il se retrouva dans la rue. Impossible de faire sortir cette femme de son langage énigmatique. Mais aussi quelle idée burlesque de ma part! Venir, à mon âge et dans ma situation, interro-

Après cet échange d'observations entre MM. Wurtz, Testelin, Faye et Tirard, la discussion générale est close et celle des articles renvoyée à jeudi.

Jeu, séance publique à 2 heures.

Informations

Paris, 20 juin.

Le Journal officiel annonce que les conseils d'arrondissement sont convoqués le 17 juillet pour la première partie de la session et le 25 septembre pour la deuxième.

M. Pajot est nommé médecin inspecteur.

MM. Huchard, Geschwind sont nommés médecins-majors de 1^{re} classe.

On annonce que huit généraux de brigade vont être promus généraux de divisions, à savoir les généraux Davenot, d'Ornant, Lamy, Gresset, Montluisant, Thomassin, Vincendon et Guyon-Vernier.

Trois appartiennent à l'état-major, deux à l'artillerie, deux à l'infanterie et un à la cavalerie.

Les colonels suivants seraient nommés généraux de brigade :

MM. Ferron, du génie, actuellement sous-chef d'état-major général du ministre ;

Pesme, de l'état-major, sous-chef du cabinet du ministre ;

De Noue et de Bastard, de l'artillerie, Pereira et Behugue, de l'infanterie.

Le conseil municipal de Paris a entendu hier le rapport de la délégation chargée de le représenter aux funérailles de Garibaldi.

Ce rapport constate le bon accueil fait aux mandataires de Paris, qui sont revenus convaincus que le tombeau de Garibaldi deviendrait l'autel d'une union indissoluble entre le peuple de France et celui d'Italie.

Le prince Orloff dément absolument la nouvelle de son prochain remplacement à l'ambassade de Paris.

Le prince déclare, à qui veut l'entendre, que son plus cher désir est de continuer à séjourner à Paris.

On télégraphie de Bordeaux qu'au banquet d'hier soir, à la préfecture de la Gironde, M. Léon Say a porté un toast au président de la République ; il a remercié la municipalité de l'accueil chaleureux qu'il a reçu dans cette ville, à laquelle il est attaché par une communauté d'opinions.

M. Léon Say sera heureux, a-t-il dit, de défendre dans les conseils du gouvernement les vœux que forme la ville pour réaliser dans son beau port des améliorations.

M. Dupocq, président du conseil général, a porté un toast à M. Léon Say, qui a répondu : A force de ténacité et de persévérance, nous sommes parvenus à fonder un gouvernement qui saura assurer la grandeur de notre pays ; l'histoire rendra justice aux hommes qui n'ont cessé de combattre, en dépit de tous les obstacles, pour l'établissement de la République.

M. Saisset-Schneider a pris la parole et exposé les aspirations de la population ; il a rappelé que M. Léon Say a recueilli l'héritage du premier de nos économistes, et a dit enfin que la confiance des éléments les plus faciles à alarmer l'opinion publique semble ne jamais vouloir se détacher du nom du ministre des finances.

Dimanche prochain aura lieu le scrutin de balottage pour l'élection d'un député en remplacement de M. de Bourgoing, député bonapartiste, décédé.

On sait que M. Gaubon, l'ancien membre de la Commune de Paris, a obtenu le plus de voix au premier tour de scrutin.

M. Fleury, l'autre candidat républicain, retire sa candidature.

Le candidat de la droite, M. Assézat de Boureyre, maintient sa candidature.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTÉ

Londres, 20 juin.

Le médecin consulaire à Alexandrie a télégraphié au lord maire de Londres que des milliers de familles chétiennes fuient l'Égypte en abandonnant tous leurs biens ; il propose au lord maire de réunir des fonds pour secourir les indigents de toute nationalité.

Le lord maire, en publiant ce télégramme, a ajouté qu'il appartient au peuple anglais de décider des mesures à prendre.

Alexandrie, 20 juin.

Les noms des nouveaux ministres ne sont pas encore connus.

Les vaisseaux de guerre français et grecs prennent à bord les réfugiés des autres nationalités.

Alexandrie, 20 juin.

Les bruits annonçant qu'il y avait eu 250 morts à la suite de l'émeute de dimanche sont démentis aujourd'hui. Les rapports des constatent qu'il y a eu 46 Européens tués ; le nombre des cadavres jetés à la mer n'est pas évalué à plus de 30. Le total ne dépasse donc pas 80 ou 90. Actuellement, la tranquillité règne.

On assure que le cabinet sera composé de Ragheb-Pacha, président du conseil, sans portefeuille ; Arabi, ministre de la guerre et de la marine ; Ahmed Rechid, ministre des finances ; Suleyman-Atbaza, ministre de l'intérieur ; Mahmoud-Effalaki, ministre des travaux publics ; Aly-Ibrahim, ministre de l'instruction publique, et Zulficar, ministre des affaires étrangères et de la justice.

ALGÉRIE

Alger, 19 juin. — On lit dans le *Mobacher*, journal officiel de l'Algérie :

L'atelier de sondages dirigé par M. le lieutenant Genvot, vient d'obtenir un nouveau succès dans la petite oasis d'Ouir, sur le bord du chott Melhir (Ouir est à l'entrée de l'Oued-Rir, et à 16 mètres au-dessous du niveau de la mer). Deux nappes jaillissantes, n'en formant probablement qu'une seule, ont été rencontrées : la première, à 58 mètres, fournit 1,800 litres par minute, et la deuxième, à 70 mètres, 2,400 litres, à la température de 25 50.

Soit un débit total de 4 200 litres à la minute, 6,048 mètres cubes par 24 heures.

Pendant la nuit du 18 mai dernier, la nappe artésienne renconrée au sondage d'Ouir a porté son débit de 4,200 à plus de 5000 litres par minute, après avoir charrié une quantité considérable de sable fin, silicieux. La gerbe s'éleva à 0,16 au-dessus de la tête de la colonne d'ascension.

Etranger

Suisse

Berne, 20 juin. — La commission de fortification de Suisse, réunie sous la présidence du colonel Pfyffer, chef de bureau de l'état major, a terminé récemment ses travaux. Les cinq membres de la commission ont rejeté à l'unanimité le projet adopté par la commission antérieure et consistant dans la construction

de nouvelles fortifications dans le faubourg de Saint-Honoré, comme du fameux Douglas-Home le thaumaturge, évocateur d'esprits, qu'on faisait venir en cachette aux Tuileries ; elle était dans le courant du succès.

Tout le grand monde voulait se trouver seule avec elle, ne fût-ce que durant cinq minutes. — Eh bien, il avait fait comme les grandes dames.

Pardieu, s'écriait le jeune homme en s'agitant les arbres de l'avenue Gabrielle, je viens d'agir comme une tête de linotte en me rendant chez la sorcière ; mais, en ma qualité de Parisien, j'ai fait ce qu'ils font tous et ce qu'elles font toutes. Voilà mon excuse.

Tony Berthier est déjà assez connu de nos lecteurs pour que nous n'ayons pas à nous étendre sur sa personne.

Qu'on se figure un homme de trente-six ans, de haute taille, quelque peu flac. La figure ne manquait pas de distinction. Riche nous le savons, il pouvait marcher de pair avec les élégants de cette époque si renommée par l'étalage des beaux habits.

Après s'être marié, il avait perdu sa femme, laquelle ne lui laissait pas d'enfant. Il résultait de cet état de choses une situation assez peu commune : Tony Berthier avait à recommencer sa jeunesse quand il touchait presque à l'autonomie de la vie.

Mais, encore jeune, assez beau, raisonnablement riche, une nécessité de voir le monde pour ne pas mourir d'ennui était presque une corvée pour cet oisif.

Le désœuvrement minait cette âme qui n'était déjà pas trop virile. En lui laissant une grosse

d'un seul fort central au point d'intersection de grandes lignes de chemins de fer.

A l'unanimité, la commission s'est décidée pour le système plus simple, et plus avantageux sous le rapport financier, de la construction d'ouvrages fortifiés sur différents points de la Suisse. Ce système de fortification présente du reste l'avantage de ne pouvoir être considéré comme étant dirigé contre l'une et l'autre des frontières de la Suisse.

Allemagne

Berlin, 20 juin. — M. de Bismarck est parti dans la matinée pour Varzin.

Autriche-Hongrie

Buda-Pesth, 20 juin. — Un avis parvenu de Szegedin au ministère de l'Agriculture annonce que le phylloxera vient de faire son apparition dans quelques vignobles des environs de cette ville.

Suède et Norvège

Stockholm, 20 juin. — On prépare à Bergen une excursion au Spitzberg. Le nombre des voyageurs ne devra pas dépasser quarante. Chacun aura à payer 687 fr. 50 (l'entretien non compris). Le voyage durera de quatre à cinq semaines.

Le vapeur choisi pour la traversée sera commandé par le capitaine Carlson, qui a fait le voyage au pôle Nord, sous les ordres de Tegethoff.

Le vapeur sera muni de tous les engins voulus pour la pêche de la baleine, la chasse aux ours blancs et autres animaux des régions polaires. Il y aura aussi à bord des chiens et des traîneaux pour faire des excursions sur terre ferme. Si les conditions de la glace sont favorables, le vapeur poussera une pointe au nord du Spitzberg.

LE FAUX POSTILLON

L'atroce drame du Pecq rappelle à M. Jules Claretie une saisissante histoire que racontait Adolphe Crémieux, avec cette verve étonnante et ces pittoresques détails qu'il apportait à ses récits, plus entraînants parfois que ses plaidoiries :

C'était en Dauphiné, raconta le chroniqueur du *Temps* ; l'avocat illustre avait été appelé de Paris pour défendre un homme accusé d'en avoir, en plein forêt, égorgé un autre. Ce meurtrier était un mari comme le pharmacien Fenayron. Apprenant que sa femme avait pour amant un jeune homme du pays, pris de jalousie, il avait contraint l'épouse adultère à donner un rendez-vous à celui qu'elle aimait, et, à huit heures, dans un bois, guettant l'arrivée de l'amant, il lui avait, à bout portant, fait sauter le crâne. On avait retrouvé le cadavre sur l'herbe rouge et, dans la poche du mort, la lettre de la femme lui donnant rendez-vous à l'heure précise où avait dû être commis le crime :

Dans le pays, il n'y avait qu'une voix pour accuser le mari et pour maudire la femme. Ce justicier de son honneur, ce vengeur de son bonheur avait commis un guet-apens trop lâche. La ville demandait sa mort. Il appela Adolphe Crémieux. L'avocat accourut. Il fut si éloquent, si entraînant, si admirable, que femme et mari furent acquittés.

En sortant de l'audience, Crémieux prit le bras de son client, que la foule voulait écharper, et de sa poitrine il le protégea, après l'avoir défendu de sa parole.

Mais il était, pour le mari, prudent de fuir. Crémieux retint, pour le soi-même, une chaise de poste, c'était au temps des diligences, et, en pleine nuit (la femme, que le mari ne voulait plus revoir, s'était réfugiée dans un couvent), l'avocat et l'accusé de la veille se mirent en route, gagnant la Savoie.

— Je vous accompagnerai jusqu'à la frontière, avait dit Crémieux.

Pendant le trajet, le meurtrier et son défenseur restaient muets, chacun d'eux perdu dans ses pensées. A un relais, Crémieux descendit. On arrivait dans les montagnes. Le froid piquait.

Pendant qu'on changeait de chevaux, l'avocat voulut engager avec le postillon une de ces conversations banales et faminières des voyageurs d'autrefois ; mais brusquement, le sang d'Adol-

phe Crémieux ne fit qu'un tour, comme dit le peuple.

Il avait, là, dans ce postillon encoché, le cadavre relevé autour des joues, reconnu, qui ? — le père du jeune homme assassiné, — le père grand, robuste, qui, pendant le procès, s'était tenu devant le meurtrier, les bras croisés, les yeux fixes et restant là, dans la cour d'assis, blême et menaçant comme le spectre du mort.

Le père ! Cet homme déguisé en postillon, c'était le père de celui que le compagnon de route de l'avocat avait tué.

Crémieux ne dit pas un mot, remonta dans la chaise de poste et, dans la nuit, sans avertir son client du danger couru, il regarda droit devant lui à travers les vitres.

Une nuit elaine, avec de la lune et un fouillis d'étoiles tout exprès pour éclairer la noire horreur des précipices qu'on longeait... Une nuit d'hiver, sèche et lardée plus terrible qu'une nuit sombre, et devant Adolphe Crémieux entrevoyait la silhouette inquiétante du père qui, affolé, les gestes insensés criant éperdu, tragique, fouettait, fouettait, refouettait ses chevaux, comme s'il eût voulu précipiter tout, atterrir la chaise, et Crémieux, le meurtrier et lui-même dans quelque gouffre.

C'était vraiment un galop frénétique, une course de balade, un bruit féroce, sur cette route où les fers des chevaux frappant les cailloux faisaient jaillir les étincelles.

Allons, se disait Crémieux, c'est fini ! Les vitres dansaient avec des bruits assourdissants de fusillade. Les croupes des chevaux sautaient avec des bonds de bêtes emportées.

Et, toujours, toujours, trouvant trop prudent ce galop vertigineux, le faux postillon, — le père, — fouaillait l'attelage qui, d'une minute à l'autre, allait fatalement se briser dans un contre-bas.

— Faut-il, se demandait froidement Adolphe Crémieux, dire à mon compagnon le nom de celui que nous tue ?

Et peut-être allait-il parler, lorsque tout à coup d'une seconde à l'autre, certain tout à l'heure d'aller s'émietter au fond d'un ravin, il entendit la voix de l'homme qui conduisait calmer les chevaux... il sentit qu'une main de fer les retenait... le fouet ne sifflait plus... Quelle pensée nouvelle traversait brusquement le cerveau du père ? Était-ce une autre vengeance qui avait trouvée ?

Au loin, vaguement, on apercevait des lucres d'aurors, des fumées de maisons pauvres, éveillées déjà, avant le jour... Un village ! La chaise de poste s'arrêta.

Il y avait encore un relais là, et je crois bien qu'on était en Savoie. La frontière !

Crémieux descendit. Le meurtrier du mort était demeuré enfoncé dans la voiture. L'avocat regarda le postillon. Dans la lumière fraîche de l'aube, cet homme aux cheveux blanchis était livide, farouche, avec des yeux hagards.

Il s'approcha brusquement de l'avocat, resta devant lui une minute, puis d'une voix basse brisée, où il y avait une douleur fauve et peut-être un regret :

— Monsieur Crémieux, dit-il, je vous quitte ! L'autre va finir le voyage. Mais, un bon avis, monsieur Crémieux : une autre fois quand vous prendrez votre chaise de poste, assurez-vous qu'elle n'est pas conduite par un homme dont on a assassiné le fils ! Il pourrait bien ne pas vous épargner, vous, pour avoir le plaisir de tuer l'autre, adieu !

Le faux postillon se perdit dans l'ombre d'un hangar. Le meurtrier qui vit peut-être encore n'a jamais su qu'Adolphe Crémieux lui a sauvé la vie deux fois.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 20 juin. — M. Helme, le nouveau vice-président de notre tribunal, a été installé aujourd'hui.

M. Jacomet, que M. Helme remplace à Saint-Etienne prend aujourd'hui possession de son siège à Lyon.

Par décision du 16 juin courant, M. le ministre de l'Agriculture a accordé des allocations pour le traite-

ment de la sorcière n'est-elle que sage en me recommandant de ne pas renouveler l'épreuve.

Il fit encore quelques pas et reprit : — Mais, d'ailleurs, avec 75,000 fr. de rente à ton, de nos jours, grande peine à trouver de ces pensions ? Est-ce que je n'ai pas tous les moyens de m'acheter toutes les roses du mariage en écarlantes épines ?

Une jolie maîtresse ne vaut-elle pas mieux qu'une femme aîtière, Junon in-trente-deux toujours préoccupée du soin de changer l'air brosie en absinthe ?

Mais en voilà assez là-dessus. « Il ne faut pas que je me remarque » a-t-elle dit. — Savait-elle seulement ce qu'elle disait ? Elle doit bien rire dans sa barbe, si elle vient à penser que j descendais à la croix.

Allons, voilà assez de longanimité, je devrais dire assez de sottises. Il n'y a plus à revenir sur cette folie. Je n'y songerai plus, même une minute.

En parlant ainsi, il rentra chez lui, rue de l'Echelle, où il se fit servir à déjeuner.

— Mi hon, dit-il, du châblis, des huîtres et un perdreau aux truffes.

(à suivre).

ger une folle sur l'avenir, c'est une de ces faiblesses d'esprit qu'on serait en droit de ranger parmi les actes de folie caractérisée !

Il marchait toujours, en gagnant l'avenue de Marigny, laquelle mène, comme on sait, aux Champs-Élysées.

Au bout de deux cents pas, quand il se fut un peu secoué, il arriva à recouvrer son sang-froid et à ressaisir la plénitude de sa raison. Il se cherchait une excuse et il ne tarda pas à la trouver. Tout récemment il avait assisté à une soirée, à l'ambassade ottomane.

C'était une réunion d'intimes. Entre autres invités, il y avait deux ou trois de ces grandes dames de la cour de Napoléon III qui avaient mis toutes les extravagances possibles à la mode.

Ehontées et superstitieuses à l'excès, ces jolies têtes folles faisaient profession de ne croire à rien et ajoutaient foi aux pratiques les plus bizarres.

Ainsi chacune d'elles portait aux breloques de sa montre la fameuse petite fourche en corail, propre à repousser l'influence du Mauvais Œil.

Toutes aussi réglèrent leur conduite sur ce que leur apprenaient les tireuses de cartes.

On vint à parler de la chiromancienne de la Petite-Rue-Verte, douée, disait-on bien haut du don de double vue. Un jour, l'impératrice elle-même, accompagnée de la princesse de Metternich, était allée la consulter et était revenue la tête pleine des choses étonnantes qu'elle lui avait dites.

Dès lors, c'était une réputation des mieux

fortune, ses parents, suivant l'usage français, auraient cru le faire déroger s'ils lui eussent fait apprendre un état. Est-ce qu'un millionnaire a besoin de faire quoi que ce soit ?

Dans nos mœurs, c'est assez qu'il se donne la peine de vivre. Bon ! mais encore un coup, l'ennui qui roge les reines dans leurs baignoires de diamant, l'ennui mordait ce oisif au cœur.

Tony Berthier jaunissait à force de désœuvrement.

— Que vais-je faire de ma vie ? se demandait-il de temps en temps.

C'était en partie pour répondre à cette question qu'il s'était aventuré à consulter la chiromancienne.

On sait le résultat de la visite.

— Il ne faut pas que je me remarque ! repréna-t-il toujours en se rebiffant. Eh bien, dès lors, sorcière, quel rôle aurai-je donc à jouer ici-bas ? Me voilà condamné à n'être jamais père de famille, ce qui est à la fois un non-sens social et un sacrilège.

Mais, après tout, je suis bien bon, vraiment, de me mettre martel en tête à cause des sorcières de cette vieille folle. Où a-t-elle vu qu'il ne soit plus permis de prendre femme ? Au fond, sans do it, en n'envisageant la prédiction qu'au point de vue philosophique, cette horrible sorcière a peut-être raison.

Dans notre civilisation de mécréants, plus on va, plus le mariage devient la plus ironique des loteries.

J'ai déjà passé par le sacrement et je ne m'en suis pas tout à fait bien trouvé.

ment, par le sulfure de carbone, des vignes phylloxérées comprises dans les syndicats de Montbrison et de Chavanay.

Un individu, âgé d'environ 60 ans, a été trouvé pendu dans le bois de M. Girard, au Bois-Noir, hier, vers 5 heures du soir.

Montbrison, 20 juin. — Aujourd'hui à 9 heures du matin, est venu devant la cour d'assises de Montbrison l'affaire Fournier, de Roanne, le plus intéressante de la session.

On se rappelle que ce jeune ébénier a tiré sur M. Brécard un coup de revolver en pleine rue, après la grève de Roanne.

L'action de ce jeune exalté a beaucoup occupé la presse. Aussi, plusieurs journaux parisiens ont envoyé leurs reporters pour assister aux débats de l'affaire.

Les débats ont été relativement assez courts. Fournier reconnu coupable a été condamné à huit ans de travaux forcés.

Voiron. — Avant-hier, s'est produit à Paviot un accident qui aurait pu avoir des suites plus graves. Un ouvrier maçon, le sieur F..., travaillant chez M. Berthollet frère fabricant de papiers, était en train de réparer une fenêtre du 4^e étage.

Noyarey. — La nommée J..., habitant Noyarey, mariée sans enfants, a mis fin à ses jours avant-hier en se suicidant au moyen du charbon.

Chalte. — Avant-hier, vers dix heures du matin, le nommé François Morel, roulier, âgé d'environ 65 ans, né à Morette (Isère), a été trouvé mort dans une écurie, au mas des Boudillons, commune de Chalte.

Les Sept-Laux. — La Société des Touristes du Dauphiné avait fait installer l'an passé un chalet sur le montagne des Sept-Laux.

Le 16 juin, le nommé Emile Copel, âgé de trente-trois ans, célibataire, cultivateur à Pontchy, se rendait vers midi dans la forêt communale, accompagné du nommé François Pomaz, du même pays.

Le 16 juin, vers dix heures du soir, le feu éclatait au Forest-Bianc Vincent et sa femme, voulant sortir, trouvèrent la porte barricadée extérieurement. Ils se précipitèrent alors du côté de la fenêtre; mais, au moment où ils s'échappaient par cette voie, cinq coups de revolver retentirent successivement. Les mariés Vincent ne furent pas atteints et purent échapper aux coups.

Le lendemain, Agnel, sur qui pesaient les plus graves soupçons, fut activement recherché, mais on n'a pu retrouver sa trace.

On suppose qu'il s'est fait justice lui-même, et l'insuccès des recherches porte à croire qu'il s'est noyé dans la Durance.

Marsaille, 20 juin. — Avant-hier, la société la Colombe donnait son concours le plus important celui du gouvernement.

Mardi, 13 courant, un des membres de la Société, M. Fournier, observait ses pigeons qui se trouvaient sur la terrasse de sa maison, lorsqu'il les vit prendre le vol dans diverses directions.

Dans l'après-midi du même jour, un autre de nos amateurs, M. Gubal, trouvait dans son colombier trois pigeons blessés et constatait un manquant.

En dehors de ce cas, nous avons constaté que plusieurs de nos voyageurs rentraient des concours, blessés par des coups de feu.

On a pu remarquer dans nos régiments de cavalerie, et notamment dans le 26^e dragons, la bretelle dont les soldats se servaient depuis 1879 pour porter leurs effets à cheval.

En présence de la suppression probable du volontariat, on s'est demandé si les jeunes gens qui ont obtenu de l'autorité militaire, pour terminer leurs études, un sursis d'appel, seront soumis à la loi nouvelle, ou s'ils resteront sous le régime du volontariat.

Après avis du conseil d'Etat le ministre a décidé que, chaque année, tous les sous-officiers rengagés antérieurement au renvoi de leur classe rentreront en jouissance de la haute paie journalière d'ancienneté (30 centimes par jour) à une date unique qui sera déterminée par une note insérée au Journal militaire officiel.

Une bien mauvaise nouvelle nous arrive de Na tua et de ses environs. L'Abelle raconte que la peste des écrevisses, après avoir désolé la Meuse, la Moselle, les cours d'eau de l'arrondissement de Balle, aurait envahi une partie du cours de l'Ognin et détruit une foule de succulents crustacés, l'honneur et la gloire des tables bugésiennes!

Nous avons annoncé l'ouverture du service du Haut-Rhône, le 24 juin, par les bateaux à vapeur les Parisiens.

Nos compatriotes pourront donc bientôt aller à Aix-les-Bains en accomplissant à peu de frais, un charmant voyage entre les îles du Rhône, les rives du Buguey et enfin sur les eaux du lac du Bourget.

Le six de ce mois, nous avons rapporté qu'un petit garçon, âgé de deux ans, qui jouait à côté de ses parents, les époux Tardy, sur la terrasse de la brasserie Repelin, quai de Serin, 57, avait été tué par la chute d'un pot de fleurs.

La série des suicides un instant interrompue reprend de plus belle. Nous n'en avons pas moins de trois à mentionner pour la seule journée d'hier.

A 11 heures du soir, un sieur Vidal François, âgé de 32 ans, manœuvre, demeurant rue Moncey, 115 a été trouvé pendu dans sa chambre. M. le docteur Jacquet, aussitôt prévenu, n'a pu que constater le décès.

Le ministre de la justice a adressé aux préfets la circulaire suivante, relative aux relations des municipalités avec le clergé à propos de la fête du 14 juillet:

J'ai l'honneur de vous rappeler les instructions que mon prédécesseur à l'administration des cultes a adres-

sees l'année dernière, relativement à la célébration de la fête nationale du 14 juillet, pour répondre aux questions qui lui ont été posées par plusieurs de vos collègues.

Mais les municipalités, qui ont toute latitude quant au programme de la fête, peuvent, si bon leur semble, y comprendre la célébration de messes et se concerter dans ce but avec les ministres des cultes.

Un usage constant a toujours associé les sonneries aux réjouissances publiques, et il n'est pas douteux que MM. les curés et desservants ne respectent, à cet égard, la tradition.

Je vous engage à insérer ces instructions au Recueil des actes administratifs de votre préfecture et à en donner connaissance à l'autorité diocésaine, si vous le jugez nécessaire.

On a pu remarquer dans nos régiments de cavalerie, et notamment dans le 26^e dragons, la bretelle dont les soldats se servaient depuis 1879 pour porter leurs effets à cheval.

En présence de la suppression probable du volontariat, on s'est demandé si les jeunes gens qui ont obtenu de l'autorité militaire, pour terminer leurs études, un sursis d'appel, seront soumis à la loi nouvelle, ou s'ils resteront sous le régime du volontariat.

Après avis du conseil d'Etat le ministre a décidé que, chaque année, tous les sous-officiers rengagés antérieurement au renvoi de leur classe rentreront en jouissance de la haute paie journalière d'ancienneté (30 centimes par jour) à une date unique qui sera déterminée par une note insérée au Journal militaire officiel.

Une bien mauvaise nouvelle nous arrive de Na tua et de ses environs. L'Abelle raconte que la peste des écrevisses, après avoir désolé la Meuse, la Moselle, les cours d'eau de l'arrondissement de Balle, aurait envahi une partie du cours de l'Ognin et détruit une foule de succulents crustacés, l'honneur et la gloire des tables bugésiennes!

Nous avons annoncé l'ouverture du service du Haut-Rhône, le 24 juin, par les bateaux à vapeur les Parisiens.

Nos compatriotes pourront donc bientôt aller à Aix-les-Bains en accomplissant à peu de frais, un charmant voyage entre les îles du Rhône, les rives du Buguey et enfin sur les eaux du lac du Bourget.

Le six de ce mois, nous avons rapporté qu'un petit garçon, âgé de deux ans, qui jouait à côté de ses parents, les époux Tardy, sur la terrasse de la brasserie Repelin, quai de Serin, 57, avait été tué par la chute d'un pot de fleurs.

La série des suicides un instant interrompue reprend de plus belle. Nous n'en avons pas moins de trois à mentionner pour la seule journée d'hier.

A 11 heures du soir, un sieur Vidal François, âgé de 32 ans, manœuvre, demeurant rue Moncey, 115 a été trouvé pendu dans sa chambre. M. le docteur Jacquet, aussitôt prévenu, n'a pu que constater le décès.

Le ministre de la justice a adressé aux préfets la circulaire suivante, relative aux relations des municipalités avec le clergé à propos de la fête du 14 juillet:

J'ai l'honneur de vous rappeler les instructions que mon prédécesseur à l'administration des cultes a adres-

A une heure et demie du matin, un ouvrier cordonnier, du nom de Pierre Masson, sans domicile fixe, s'est jeté dans le Rhône du haut du pont Morand.

Une fois à l'eau, l'instinct de la conservation reprit le dessus et notre homme se mit à nager vigoureusement en appelant au secours.

Enfin, le troisième suicide dont nous ayons à parler, a été commis dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Depuis quelque temps, M. Gallois négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, s'apercevait que sa provision de vin placée dans sa cave diminuait avec une rapidité inquiétante.

Notre homme a été écroué à la Permanence.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

mercredi, 21 juin, 172^e jour de l'année. — Soleil: lever, 3 h. 58. coucher, 8 h. 05. Les jours restent stationnaires.

Ephémérides (1846): Couronnement du pape Pie IX à Rome.

Le résumé officiel des états de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 1880-1881 est des plus intéressants.

Le nombre total des enfants des deux sexes fréquentant les écoles primaires s'est élevé à 5,049,363. L'augmentation sur l'année précédente est, en chiffres ronds, de 100,000 élèves.

Le nombre des garçons fréquentant les écoles publiques laïques a été de 2,026,681, auxquels il faut ajouter 71,248 enfants fréquentant les écoles libres laïques.

Il ne faut pas oublier enfin que les délais accordés aux instituteurs congréganistes pour se munir de brevet de capacité durent encore, et enfin que la loi sur la gratuité n'a été appliquée qu'à partir du mois de juillet dernier.

Le Bulletin administratif de l'Instruction publique a publié récemment le tableau de classement des départements considérés au point de vue du degré d'instruction des conscrits des classes 1878, 1879 et 1880.

Les dix premiers départements, d'après ce classement, sont: Belfort — Doubs — Vosges — Jura — Meurthe-et-Moselle — Marne — Côte-d'Or — Meuse — Gers — Savoie.

Les dix derniers sont: Allier — Corrèze — Dordogne — Landes — Indre — Ardèche — Cotes-du-Nord — Vienne (Haute) — Finistère — Morbihan.

Le ministre de la justice a adressé aux préfets la circulaire suivante, relative aux relations des municipalités avec le clergé à propos de la fête du 14 juillet:

Monsieur le préfet, J'ai l'honneur de vous rappeler les instructions que mon prédécesseur à l'administration des cultes a adres-

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 20 juin, 4 h. du soir.

Température: La dépression signalée hier se maintient sur la mer du Nord.

A Lyon, le baromètre monte lentement (765 à 1 h. du soir) et le vent supérieur souffle de l'ouest.

Probable: Temps assez beau.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juin.

Les nouvelles reçues avant bourse, et confirmées pendant la séance, concordent pour représenter comme prochaine la réunion de la conférence des ambassadeurs européens chargés de travailler, à la pacification de l'Egypte.

Les cours du Suez ont été aussi profondément ébranlés qu'en janvier. De 2,475 ce titre s'est effondré à 2,175 pour se relever à 2,400 et finir à 2,330 en baisse de près de 175 fr.

Dans tout ce trouble, le Crédit Financier a pu se maintenir à 1,485, la Banque de Paris à 1,165; la Banque ottomane a fait un moment 735 et reste à 745 au lieu de 770.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 20 juin.

5 0/0	114 95	Banque Ottom.	777 50
3 0/0	81 20	Turc	397 50
Italian	9 30	Rio	606 25
Egypte	299 37	Extérieure	28 7/16

CHOSSES & AUTRES

L'eider

Des milliards d'oiseaux de mer, principalement d'eiders, viennent nicher chaque année au mois de mai dans la multitude d'îles et de rochers des fiords le long des côtes septentrionales de la Norvège. Les eiders bâtissent rapidement leur nid qu'ils garnissent de leur duvet ; ils pondent ordinairement une telle quantité d'œufs au milieu des rochers qu'en ne peut faire un pas sans risquer d'en écraser. Les pêcheurs remplissent des barques entières de ces œufs qui sont une nourriture recherchée.

Le duvet de l'eider se vend à Drontheim. Ce duvet ou plume légère qui sert à confectionner les édretons est recueilli dans le nid même de l'oiseau. En Norvège c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet même par héritage que celle d'un canton où les eiders viennent d'habitude faire leurs nids. Prendre sur les terres d'un autre nid d'eider est réputé vol. Il y a tel endroit où il se trouvera des centaines de ces nids. Aussi pour ne pas effrayer les eiders dans leurs retraites éloigne-t-on d'eux les troupeaux et les chiens.

Le temps d'été se compte par l'âge des jeunes eiders.

Il est malheureusement presque certain qu'il y aura fort peu cette année, et que le duvet pour édreton sera par conséquent très rare. D'après les observations de divers voyageurs et marins, il avait semblé que la population des grandes « Montagnes d'oiseaux » des côtes arctiques de la Norvège avait considérablement diminué. On disait qu'elle avait été décimée. Ces observations viennent d'être confirmées par une lettre émise de Tromsø à la Gazette de Drontheim, où se trouvent les détails suivants :

« Chaque année au mois de mai se récoltent dans les districts maritimes le long des côtes du Nordland et du Finmark en immense quantité des œufs d'oiseaux surtout de motettes et d'eiders ; ces œufs sont recherchés avidement par les habitants qui s'en nourrissent. Or, cette année il n'a été apporté à Tromsø qu'un nombre extrêmement petit d'œufs d'oiseaux de mer, et à toutes les questions les pêcheurs répondent que la plupart des oiseaux ont disparu ; ou croit généralement qu'ils ont péri, pendant les épouvantables ouragans de l'hiver dernier. »

Le fait est que sur les « Montagnes d'oiseaux » les plus importantes, comme sur le Spøtholklubben dans le Finmark, où viennent passer l'été des milliards de motettes et de palmipèdes, on n'a vu jusqu'ici que fort peu de ces oiseaux, et le long des côtes on n'en aperçoit voler ça et là que de petites troupes.

A propos d'éventails

De l'édreton à l'éventail, la transition est facile et

sur le papier un chaud et froid n'est pas dangereux. Jouon donc un peu de l'éventail ; aussi la saison nous y invite d'ailleurs.

L'éventail n'est pas une simple machine propre à donner un peu d'air quand il fait chaud. C'est une des mille armes de la femme, c'est une de ses coquetteries ; et de tous temps les beaux éventails ont été fort recherchés.

On vient d'en vendre à Londres une collection précieuse. Le catalogue, illustré, coûtait 25 fr.

Voici quelques prix de la vente : Un éventail peint ayant appartenu à la collection de la duchesse de Nemours et ayant pour sujet le mariage de Neptune d'Amphitrite, 236 fr. 50 c.

L'éventail nuptial de la princesse Anne, fille de Georges II, 650 fr., acheté par la Société des beaux-arts de Londres.

Un des éventails qui se trouvaient dans la corbeille de mariage de Marie-Antoinette, avec sujet attribué au crayon de Fragonard, 925 fr.

Un éventail (portrait de Louis XVI et de Marie-Antoinette) ayant fait partie de la collection de cette dernière, 1,000 fr.

L'éventail nuptial de Marie Leczynska, femme de Louis XV (1725), avec peinture de Boucher, 1,875 fr.

L'éventail nuptial de la duchesse de Bourgogne (Adélaïde de Savoie), peint par Watteau sur ivoire et représentant les fêtes de Versailles, 2,050 fr., etc., etc.,

Le vol des abeilles

D'après un journal qui s'occupe spécialement des animaux, le vol des abeilles pourrait être pris dans le double sens de ce mot. Il y a des abeilles qui ne se bornent pas à voler, à l'aide de leurs ailes, elles volent à la façon de Cartouche :

« Certaines d'entre elles font violence aux sentinelles et aux habitants, mettent la ruche au pillage et en emportent toutes les provisions chez elles. Si cet exploit leur a réussi à plusieurs reprises, elles prennent, comme les hommes, plus de goût au pillage et à la violence qu'au travail, et finissent par constituer de vraies colonies de brigands.

Il y a des individus isolés qui s'adonnent au vol et cherchent, sans être aperçus, à se glisser dans une ruche étrangère ; leurs allures équivoques montrent bien qu'ils sont obligés de se cacher et ont conscience de leurs méfaits.

Si les voleurs réussissent dans leur expédition, ils amènent, plus tard, d'autres abeilles de leur ruche, afin de tenter semblables larcins ; il se forme ainsi une véritable société de voleurs.

« Il paraît également que cet instinct du vol peut être produit artificiellement, au moyen d'une alimentation spéciale, consistant en miel mélangé d'eau-de-vie.

« De même que l'homme, elles prennent bien vite goût à ce breuvage, qui exerce sur elles la même in-

fluence pernicieuse que sur celui-ci : elles deviennent excitées, enivrées et cessent de travailler. La faim se fait elle sentir ? Alors, de même que l'homme, elles tombent d'un vice dans un autre et s'adonnent sans scrupule au pillage, au vol. »

Mots de la fin

Dans un cercle.

Un jeune gommeux a pris l'habitude d'appeler « papa » un des habitués de l'endroit.

— Ne m'appellez plus « papa », lui dit celui-ci. Non pas à cause de l'âge que ce titre semble me donner, mais à cause de la mauvaise éducation que vous représentez !

Le directeur d'une grande administration choisit son personnel parmi les hommes mûrs et atteints de calvitie.

Un de ses amis lui demande pourquoi il n'emploie pas des jeunes gens.

— Chauve moi-même, je choisis des chauves, parce que d'abord je puis plus facilement leur laver la tête, et parce qu'ensuite il n'y a pas de danger que nous nous prenions aux cheveux.

X... habite avec sa moitié boulevard de Clichy ; sa promenade favorite, chose bizarre, est le cimetière Montmartre.

Il revient hier chez lui d'un air morose.

— Qu'as-tu donc ? lui dit sa femme : tu as l'air tout chose Est-ce que tu ne serais pas content de ta promenade ?

— Et lui, d'un ton navré :

— Ah ! ne m'en parle pas ; il n'y a pas eu un seul enterrement aujourd'hui. C'était d'un triste !

A la sortie d'une messe de mariage :

— Y avait-il de jolies toilettes ?

— Adorables, des robes claires d'une richesse éblouissante.

— La mariée était en blanc ?

— Naturellement.

— Et le mari ?

— En foncé !

Joséphine se présente en qualité de femme de chambre chez Mme de X...

— Alors, ma fille, vous savez coudre, coiffer, repasser aussi n'est-ce pas ?

— Oui, madame, et même au besoin je pourrais faire la cuisine.

— Eh bien vous me convenez ; vous entrez chez moi à la fin du mois. Un mot encore, êtes-vous vive ?

— Si je suis vive ! J'ai quitté ma dernière place pour avoir giffé ma maîtresse !

BOURSE DE LYON

Du 20 juin 1882

Rentes		Comptant-Actions	
3 1/2	83	Gar de Lyon	83
3 3/4	83	Gar de la Guillotière	83
4 1/2	90	Mines de la Loire	90
5 0/0 français	115	Montrambert	115
5 0/0 italien	90	St-Etienne	90
Warc	90	Rive-de-Gier	90
Austrichien 4 0/0	90	Société Lyonnaise	90
Russe 5 0/0	90	Bateaux-Omnibus	90
Espagne 3 0/0	90	Eaux	90
Dette Egypt. unifiée	90	Dombes	90
Actions		Obligations	
Crédit mob. Espag.	733	Abattoirs	733
Crédit Lyonnais	733	Verreries L. et Rhône	733
Union générale	733	Croix-Rousses	733
B. Lyon et Loire	733	Ville-de-Lyon	733
B. Hypothéc. France	733	Ville-de-Paris 1870	733
Soc. Foncière Lyonn.	733	Ville-de-Paris 1875	733
Banque Ottomane	807	Lombardes-anciens	807
Paris-Lyon-Médit.	700	Lombardes-nouvelles	700
Ch. Autrichiens	700	Loire	700
Lombard-Vénitien	305	Saint-Etienne	305
Saragosse	180	Rhône-et-Loire 4 0/0	180
Nord-Espagne	180	Paris-Lyon-Médit.	180
Suez	2713		

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 1, rue de la République

La Société bonifie actuellement

2 0/0	pour les dépôts à vue
3 0/0	de 6 à 11 moi
4 0/0	de 1 an à 23 mois.
5 0/0	de 2 ans et au-delà.

EPILEPSIE guérie par le Dr. KILLISCH, à Dresde (Saxe), MÉDAILLE D'OR de la Société scientifique à Paris.

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

VENTES JUDICIAIRES

Le vendredi vingt-trois juin 1882, à onze heures du matin, sur la place publique de Saint-Pothin, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers tels que : Malles diverses, malles, dites sacs de voyage, banque, sacs de femme, etc., etc.

Le jeudi vingt-deux juin 1882, à dix heures du matin, sur la place publique de la Miséricorde à Lyon, il sera vendu divers objets saisis tels que : coupons de draps de laine, banque, chaises cannées, vitrines, tabl., glace, etc., etc.

Le vendredi vingt-trois juin 1882, à 10 heures du matin, sur la place publique de Saint-Nizier, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : Tables de marbre, chaises cannées, comptoir, pompe à bière, pièces de batterie de cuisine et de vaisselle, etc.

Le vendredi vingt-trois juin, à 11 heures du matin, sur la place publique des Hospices à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis tels que : bibliothèque, vaisselle, placard, matelas en laine, chaises bois et paille, glace, voiture à quatre roues, cheval avec harnais et autres accessoires, table, etc., etc.

Le vendredi vingt-trois juin 1882, à midi sur la place publique des Hospices, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis tels que : glace, lampe modérateur, réveil-matin, ba ancres avec série de poids, bureau secrétaire, table, casset, horloge, chaises bois et paille, machine à coudre, etc., etc.

AVIS POUR DETTES

M. Garreau place de la Croix, 183, prévient le public qu'il ne reconnaît à dater de ce jour aucune dette contractée par Jeanne-Antoinette Pichon, son épouse, qui a quitté le domicile conjugal.

ACQUISITION

M. Jacquemet Désiré a acquis de Mme Vve Bornier, un fonds de toureneur qu'elle exploitait rue des Capucins, 8. Adresser les réclamations dans les dix jours, sous peine de forclusion.

8 PAGES TEXTE

Demandez chez tous les Libraires

LE N° 5 Cent.

ILLUSTRATIONS par FERDINANDUS

Dans les KIOSQUES & les GARES

ILLUSTRATIONS par R. VICTOR MEUNIER

LE N° 5 Cent.

MAGNIFIQUES GRAVURES

PETIT POPULAIRE ILLUSTRÉ

Journal Quotidien, Politique, Littéraire et Artistique

Directeur : EMILE VORMUS

AVEC LA COLLABORATION DE TOUTES LES ILLUSTRATIONS DE LA PRESSE FRANÇAISE :

AURÉLIEN SCHOLL — MONSELET — AUDEBRAND — VICTOR MEUNIER — ERNEST D'HERVILLY
ARTHUR POUJIN — D^r FÉLIX BRÉMONT — VICTOR TISSOT
LÉON BIENVENU — COQUELIN Cadet — JEAN BRUNO — E. FRÉBAULT — A. BOUVIER, etc., etc.

Le Petit Populaire Illustré est le seul des journaux quotidiens français qui soit illustré. Imprimé sur beau papier, il a 8 PAGES DE TEXTE, SES ILLUSTRATIONS INÉDITES INÉGALÉMENT TRÈS SOUVENT FAITES PAR LES PLUS GRANDS ARTISTES. — Il sur tous les autres journaux l'avantage de pouvoir se collectionner par trimestres, semestres ou années. Il donne tous les jours : Une Chronique, les Bulletins et Physiologies de la Chambre et du Sénat, les Nouvelles politiques, les Faits divers, les Comptes rendus des Théâtres et des Tribunaux, la Bourse, etc., etc.

Il publie EN FEUILLETONS UN OU DEUX ROMANS INÉDITS DES PLUS GRANDS ROMANCIERS. Il donne en variétés des *Nouvelles*, *Contes de Voyages*, *Causeries littéraires*, *scientifiques et humoristiques*. C'est, en un mot, le plus beau, le plus complet et le plus intéressant des journaux quotidiens.

LE PREMIER NUMÉRO PARAISSANT COMMENCERA LA PUBLICATION DE :

L'Empoisonneuse de Champrouzé grand Roman par JEAN BRUNO * La Cage de Fer grand Roman par HENRI AUGU

ABONNEMENTS : Paris, Un An 18 fr. ; Six Mois 9 fr. ; Trois Mois 5 fr. — Départements, Un An 24 fr. ; Six Mois 12 fr. ; Trois Mois 6 fr. — Etranger, Un An 26 fr.

Magnifique Prime offerte gratuitement aux 10,000 Premiers Abonnés d'un An

Les Dix Mille premiers abonnés d'un An recevront gratuitement en prime : LES CONNAISSANCES UTILES, magnifique recueil, superbement relié, avec illustrations dans le Texte. Ce volume de 900 pages avec 300 gravures, vendu en Librairie 20 fr., a été fait avec la collaboration de Flammarion, Tisserand, Hébert, Victor Meunier, de Rawton, etc. C'est la plus belle prime gratuite offerte jusqu'à ce jour.

Toute demande d'abonnement devra être adressée à l'Administrateur du PETIT POPULAIRE

125, RUE MONTMARTRE, PARIS

Suivant actes sous signature privée en date du 17 mai 1882, M. Breisse a acquis de Mme veuve Chapelle le fonds de café, sis à Lyon, quai St-Vincent, 61, connu sous le nom de Café de la Feuillée.

Les personnes qui auraient des droits à faire valoir sont invitées à produire leurs titres de créances, en l'étude de M. Balmont, huissier, rue de la République, 8, dans les dix jours, sous peine de forclusion.

Le mercredi vingt un juin 1882, à dix heures du matin, sur la place publique de Saint-Pothin, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis tels que : table, pendule, placards, etc., etc., le tout saisi.

OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi (hommes ou dames) et 50 fr. en voyageant pour la vente de 80 articles nouveaux, très plus s-rieux. L'envoi mon nouveau catalogue illustré franco avec les prix de vente et de revient contre 75 cent. S'adresser à M. de Boyères, 50, rue Boleau, Paris.

RENTES viagères à 80 ans 10 0/0, à 60 ans 15 0/0, à 70 ans 20 0/0, à 80 ans 25 0/0, à 90 ans 30 0/0. Crédit Financier 134, r. Rivoli, Paris.

AU CANON D'OR
MAISON CHARLES BON
Malles et Articles de voyage
LYON
10, rue de la Belle-Cordière 10

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8° illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 114, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires, 6073, mai

25 0/0 d'intérêt par an, payable tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris.

Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages

LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FORTUNE ASSURÉE à tous adhérents de la PARTICIPATION INDUSTRIELLE. Envoi gratuit de la brochure explicative. — S'adresser à l'Union Financière, 4, rue de Hanovre, Paris.